

ANNULATION - MODIFICATION - INTERRUPTION DE SEJOUR

AVEC GARANTIE ANNULATION	SANS GARANTIE ANNULATION
<p style="text-align: center;">cause de remboursement</p> <p>Maladie grave Accident corporel grave : vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants Décès : vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, votre oncle, votre tante, vos neveux et Si vous êtes déclaré « cas contact suite à épidémie ou pandémie type covid 19» dans les 14 jours précédant le départ Complications de grossesse Licenciement économique Vol ou dommages graves à votre caravane, votre camping-car ou Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux ou causés par les forces de la nature à vos locaux professionnels ou privés Vol dans vos locaux professionnels ou privés</p> <p>Tarif de 2,7 % du montant total du séjour Remboursement rapide sur justificatif Souscription au moment de la réservation</p>	<p style="text-align: center;">Aucun remboursement</p> <p>Il est fortement recommandé de souscrire à une garantie annulation, Renseignez-vous auprès de votre banque ou assurance personnelle. Ou souscrivez à notre garantie annulation.</p>
MODIFICATION	MODIFICATION
<p>Jusqu'à la veille de l'arrivée, le client peut demander la modification de son séjour dans la mesure des disponibilités.</p>	<p>Modification possible dans la mesure des disponibilités sur la saison en-cours. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.</p>
ANNULATION	ANNULATION
<p>Pour toutes les raisons citées ci-dessus, le montant versé vous sera remboursé (déduction faite du montant de la garantie annulation et des frais de réservation).</p>	<p>Pour toutes les raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Annulation jusqu'à 30 jours avant le début de séjour, l'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping. -Annulation moins de 30 jours avant le début de séjour, le montant du séjour total sera conservé par le camping.
INTERRUPTION	INTERRUPTION
<p>Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement.</p> <p>En cas de départ anticipé (>1 jour) pour les raisons citées ci-dessus, un bon à valoir sera valable sur la saison en cours.</p>	<p>Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.</p>